

Formulaire Mairie Inscription 2018-2019

Ecole Élémentaire Groupe scolaire « La Fontaine »

Enfant

Nom : Prénom :

Classe à la rentrée 2018/2019 :

Frère(s) et/ou sœur(s) dans le Groupe scolaire oui non
(Préciser la classe)

Allocataire CAF MSA

- **Toutes modifications d'adresse, de numéro de téléphone de situation familiale ou professionnelle en cours d'année scolaire doivent être impérativement signalées**

Inscription à la restauration scolaire

Les inscriptions au restaurant scolaire **s'effectuent uniquement par le biais du site internet** : <http://collectivites.acheteza.com>, **impérativement** dans les délais suivants :

Le mardi midi (dernier délai) pour les jeudis et vendredis ;

Le vendredi midi (dernier délai) pour les lundis et mardis ;

Le lundi midi (dernier délai) pour le mercredi dans le cadre du centre de loisirs associatif.

Le paiement des repas à la cantine est réglé uniquement par carte bancaire.

Pour les annulations (ex : maladie...) se référer au règlement en vigueur.

Rappel des tarifs en vigueur pour l'année 2018 :

✓ **3.40 €** pour les enfants domiciliés sur Vals.

✓ **5.60 €** pour les enfants domiciliés hors commune.

Veillez cocher les cases pour les jours de fréquentation envisagés

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Jours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A cocher si demande de repas sans viande de porc

(Aucune autre possibilité d'adaptation des menus)

Si mon enfant fait l'objet d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI), je m'engage à :

- Identifier sur le menu de la cantine scolaire, disponible sur le site internet de la commune, les aliments interdits pour mon enfant et remettre, chaque semaine, ce document au format papier à l'agent d'accueil à l'école.
- Apporter un (des) substitut(s) de repas pour remplacer les aliments allergisants pour mon enfant, aliments que je déposerai dans le réfrigérateur prévu à cet effet à l'école.

Je reconnais avoir été informé(e) que la commune n'est plus en capacité de garantir le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaires telles que prévues dans la norme HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) notamment en ce qui concerne la non rupture de la chaîne du froid et la non conservation par la commune du plat témoin pour les aliments que je fournis. Dès lors, pour tout aliment extérieur à la restauration municipale, la restauration de mon enfant s'effectue sous mon entière responsabilité. De même, l'identification des aliments allergisants pour mon enfant est de mon ressort, le personnel municipal se conformant à mon écrit.

Je déclare renoncer à tout recours à l'encontre de la commune.

Inscription à la garderie

La garderie est un service municipal ouvert **aux seuls enfants dont les deux parents travaillent sur présentation d'un justificatif récent obligatoire.**

Ce service est payant sur la base des tarifs suivants :

- ✓ Enfant Valladier.....**10.00 € par an et par enfant**
- ✓ Enfant domicilié hors commune.....**15.00 € par an et par enfant**

Si vous souhaitez utiliser ce service, veuillez compléter le tableau de fréquentation et remplir la déclaration sur l'honneur ci-contre.

Veillez cocher les cases pour les jours de fréquentation de la garderie

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
7h30 à 8h20	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12h00 à 12h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13h00 à 13h20	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17h00-18h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Je déclare sur l'honneur que nos horaires de travail (mes horaires de travail pour un parent isolé) imposent d'inscrire mon enfant :
 (Nom-Prénom)en classe de..... à la garderie
 de l'école élémentaire aux jours et heures indiqués dans le tableau.

Inscription à l'étude surveillée

Les études surveillées sont proposées à tous les élèves après la classe tous les jours de **16h00 à 17h00.**

Un règlement d'études surveillées est mis en place à compter de cette rentrée.

Les élèves inscrits participent à l'intégralité de l'étude surveillée. La sortie est autorisée **uniquement à 17h00. A titre exceptionnel, le parent pourra annuler la participation de son enfant à l'étude en informant l'enseignant en amont par le biais du carnet de liaison.**

Aucune nouvelle inscription ne sera acceptée en cours d'année sauf pour les nouveaux élèves.

Les enfants qui ne participeront pas à ce service devront quitter l'établissement à 16h00.

L'inscription de l'enfant vaut acceptation du présent règlement.

Veillez cocher les cases pour les jours de fréquentation de l'étude

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

La santé de votre enfant

J'atteste sur l'honneur que mon enfant :

Est bien à jour de ses vaccinations obligatoires

N'est pas à jour de ses vaccinations, joindre **Certificat médical de contre-indication**.

Bénéficie d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)

Ne bénéficie pas d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)

Porte : Des lunettes
 Une prothèse auditive
 Des lentilles

Autorise le transfert à l'hôpital par un service d'urgences (pompiers, SAMU) pour que puissent être pratiquées toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris anesthésie, sur mon enfant. (Les parents seront contactés le plus rapidement possible)

Nom du médecin traitant :

Numéro de téléphone :

Attention : il est de votre responsabilité de signaler toute évolution de ces informations à la commune de Vals-près-le-Puy.

Décharge de responsabilité

Je soussigné(e)....., représentant légal de l'enfant..... né(e)le, en classe de à l'école « La Fontaine », demande à Monsieur le Maire de bien vouloir autoriser mon enfant à quitter l'école sans accompagnant,

À titre exceptionnel ou de manière régulière (*raier la mention inutile*) :

- ✱ Le ou les jours..... à partir de..... (*heure de fin de l'enseignement scolaire ou de l'accueil périscolaire*)
OU
- ✱ Du..... au..... À partir de.....

Je reconnais avoir été informé(e) que, lorsque mon enfant aura quitté l'enceinte des locaux scolaires, il ne sera plus sous la responsabilité juridique de l'établissement et du personnel en charge de l'accueil périscolaire et qu'il sera alors sous mon entière responsabilité. Je déclare également renoncer à tout recours à son encontre.

Le droit à l'image de votre enfant

La commune de Vals-près-le-Puy effectue des photos ou des vidéos dans le cadre des activités organisés par ses services pour une stricte utilisation de communication de la commune.

J'autorise la commune de Vals-près-le-Puy à photographier ou filmer mon enfant et à diffuser dans toutes publications municipales, notamment sur le site internet de la commune pour des expositions et dans la presse, l'image ou le film représentant mon enfant, aux fins de communication, d'information, d'illustration ou d'exposition.

Cette autorisation est valable pour la durée de validité de mon dossier familial. Elle est donnée à titre gratuit pour un nombre illimité de reproductions ou de représentations. L'autorisation est révoquée à tout moment (saisie de la commune de Vals-près-le-Puy par courrier) moyennant un préavis de 1 mois.

Autorisez-vous cette utilisation ? Oui Non

Je soussigné(e).....
(père, mère, représentant légal)

Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le formulaire d'inscription pour la rentrée scolaire 2018/2019.

Déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des informations de ce formulaire et des règlements en vigueur mis en ligne sur le site internet de la commune www.valspreslepuy.fr dans l'onglet : Cadre de vie et actions municipales, sous dossier : Enfance et sur l'ENT de l'école élémentaire.

- Garderies
- Etudes surveillées
- Restaurant scolaires

Fait à....., le .../.../....

« Lu et approuvé »,

signature :

Il convient de retourner le présent formulaire et les documents demandés exclusivement en Mairie pour le 27 juin 2018 délai de rigueur.

<i>Si inscription garderie : pièces obligatoires</i>	
<input type="checkbox"/>	<i>Justificatif professionnel père</i>
<input type="checkbox"/>	<i>Justificatif professionnel mère</i>
<input type="checkbox"/>	<i>Justificatif de domicile</i>
<input type="checkbox"/>	<i>Paiement de la garderie</i>
<i>Si l'enfant n'est pas à jour des vaccinations</i>	
<input type="checkbox"/>	<i>Certificat médical de contre-indication.</i>

Tout dossier incomplet sera considéré irrecevable.

Mentions légales : « Les informations collectées par le biais de ce dossier sont destinées aux services de la commune de Vals-près-le-Puy. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, écrire à la mairie de Vals-près-le-Puy, Place du Monastère 43750 Vals-près-le-Puy.